

Compte rendu Réunion GMP N°01/2017

Le **Mercredi 08 Février 2017**, s'est tenue dans les locaux du Secrétariat Permanent de l'ITIE, une réunion du Comité National ITIE sous la présidence du Professeur Ismaila Madior Fall, Président du Comité National ITIE, pour passer en revue les points inscrits à l'ordre du jour :

- 1) Revue et Adoption du Plan d'action triennal et le Plan de Travail Annuel;
- 2) Présentation sur l'état d'exécution du Budget 2016 et le point sur le Budget 2017;
- 3) Informations :
 - Etude de cadrage sur la divulgation de la propriété réelle
 - TDR de l'Administrateur Indépendant;
 - Lancement de la phase: déclarations unilatérales de la part des Administrations;
 - Formation sur les enjeux et les meilleures pratiques en matière de gouvernance pétrolière et gazière.
- 4) Divers

Le Président du Comité a introduit le débat en rappelant le départ de l'ancien Secrétaire Permanent, remplacé par Mme Marième Anna Diawara qui devra prendre fonction en avril. Il précise que l'intérim est assuré par M. Alioune Badara Paye, Secrétaire Permanent Adjoint (SPA).

Le premier point de l'ordre du jour a été présenté par M. Alioune B. Paye. Dans son intervention, il a indiqué que le plan d'action triennal, disponible via ce lien <http://itie.sn/?wpdmdl=4437>, sera la base de travail pour les 3 premières années de mise en œuvre du plan stratégique. Il a fait un rappel des problématiques de départ, axés sur l'intégration de l'ITIE dans les systèmes d'information des administrations (Trésor, DGD, cadastre pétrolier,

cadastre minier), la nécessité d'élargir le champ d'accès à l'information, la capacité pour les acteurs à appréhender les enjeux de développement du pétrole du gaz, de la fiscalité des contrats, du contenu local, des enjeux environnementaux et enfin, les contraintes juridiques.

Il a aussi souligné que le plan d'action triennal a 5 objectifs principaux conformément aux objectifs stratégiques et chaque objectif général est traduit en objectifs spécifiques. Dans le même esprit et conformément à l'exigence 1.5 de la Norme, le plan de travail annuel (disponible sur ce lien <http://itie.sn/?wpdmdl=4439>) a été élaboré. Il comporte 6 axes d'intervention déclinés en 23 activités principales pour un budget global de 226 929 400 FCFA.

Pour clôturer cette partie, l'accent a été mis sur les perspectives à court et moyen terme.

A titre indicatif, le président attire l'attention sur les nouvelles terminologies de l'ITIE où il n'est plus question de pays conforme ou de pays non conforme, mais, plutôt, de **progrès adéquats**, de **progrès inadéquats**, de **progrès satisfaisants** ou d'**aucun progrès**.

Prenant la parole, les membres du GMP ont remercié et félicité le Secrétariat pour la qualité du travail effectué. Les membres du Comité apprécient davantage le partage de l'information entre le Secrétariat et le GMP à travers les lettres d'informations mensuelles. Abordant le point sur l'institutionnalisation de l'accès à l'information, un représentant de la société Civile propose d'avoir une Loi sur l'accès à l'information en plus du code de transparence de l'UEMOA, puisqu'il est prévu dans le plan de travail d'améliorer le cadre juridique. En outre, il demande s'il est possible d'intégrer dans le projet de code pétrolier, la question de la propriété réelle. Le partage des dispositions du nouveau code minier a aussi été évoqué, ainsi que l'intégration dans les objectifs du plan stratégique des nouvelles terminologies de l'ITIE. Ainsi, le plan de travail triennal et le plan d'action annuel ont été adoptés par le Comité National.

Recommandations

- ✚ Tenir des réunions trimestrielles des commissions du GMP.
- ✚ Avoir une session sur les innovations du code minier.
- ✚ Partenariat ITIE Mauritanie et ITIE Sénégal notamment dans la perspective de l'exploitation commune du gaz situé à la frontière entre les deux pays.

Sur le point relatif à l'état d'exécution du Budget 2016 et le point sur le Budget 2017, le Président du Comité a attiré l'attention des membres du GMP, sur le fait qu'il n'est pas prévu dans le décret portant organisation du CN-ITIE, l'approbation du budget par celui-ci. Mais pour des questions de bonnes pratiques, il les invite à donner leur avis sur ledit budget. Concernant l'exécution du budget de 2016, Mme Habsatou BA, RAF de l'ITIE informe que le budget de 2016 a été exécuté à hauteur de 261 166 386,00XOF avec un reliquat de 71 844 414,00 XOF, reporté à l'année suivante. Pour 2017, (voir -tableau Budget du CN-ITIE page 4), elle signale que le budget est principalement approvisionné par 3 bailleurs que sont l'Etat, la BM et la Grande Bretagne. Elle précise que le budget de l'Etat est géré par un gestionnaire de compte logé au niveau de la présidence de la République. Le budget de la Banque mondiale est géré pour sa part, par la Direction de l'Investissement. Mme Ba a laissé entendre que le Comité National ITIE ne gère pratiquement pas de fonds, mais émet juste une expression de besoins.

Recommandations

- ✚ Avoir un compte rendu trimestriel sur l'exécution du budget.
- ✚ Scinder le document présenté en deux parties : budget mobilisé et budget à mobiliser pour une meilleure visibilité du taux d'exécution.

Budget du CN-ITIE / GESTION 2017			
Rubrique	Financement	en FCFA	en USD
1. Salaires du personnel	Etat	108 300 000	
2. Indemnités	Etat	81 470 000	
3. Fonctionnement	Etat	18 930 000	
4. Equipements	Etat	3 000 000	
5. Assurances médicales	Etat	12 000 000	
6. Séminaires et ateliers nationaux et internationaux	Etat	32 000 000	
7. Dépenses diverses	Etat	1 700 000	
Total Financement Etat		257 400 000	
8. Etude de vérification du processus d'attribution des licences et de publication des contrats dans le secteur du pétrole, du gaz et des mines	Grant2 BM		80 000
9. Recrutement d'un cabinet comptable pour la préparation du rapport de réconciliation pour les années 2015 et 2016	Grant2 BM		150 000
10. Recrutement d'un cabinet comptable pour la confection du cadastre pétrolier	Grant2 BM		70 000
11. Colloque sur la gestion pétrolière	Grant2 BM		50 000
12. Atelier de partage du code pétrolier	Grant2 BM		10 000
13. Fonds de contingences	Grant2 BM		7 000
Total Financement Banque mondiale			377 000
14. Finalisation du Plan Stratégique	UK Embassy	3 250 000	
15. Etude de cadrage sur la question de la propriété réelle	UK Embassy	9 500 000	
16. Formation de renforcement de capacités sur les enjeux et meilleures pratiques en matière de gouvernance pétrolière et gazière	UK Embassy	11 700 000	
Total Financement Ambassade Grande-Bretagne		24 450 000	
TOTAL GENERAL		281 850 000	377 000

Le GMP a donné son avis favorable sur le budget 2017.

Point sur les informations

Le secrétaire Permanent Adjoint a donné un certain nombre d'information :

- ✓ Sur l'étude de cadrage sur la divulgation de la propriété réelle. Le cabinet Moore Stephens a été sélectionné sur la base d'une offre financière la moins disante. Les négociations ont été bouclées et le contrat sera signé cette semaine pour le démarrage de la mission en mi-février. Les consultants tiendront une mission de terrain à Dakar du 20 au 24 février 2017.
- ✓ Sur les TDR de l'Administrateur Indépendant, une ébauche sera partagée avec le GMP à la sortie de cette réunion. La Commission

Audit et Collecte (COMACOL) sera sollicitée pour la validation du document avant d'entamer la phase des déclarations unilatérales en mi février. Sur ce point, le représentant de la douane interpelle le Comité sur le rôle de la Douane et du Trésor en attendant l'interfaçage. Le représentant de la DMG demande également au Comité d'aider à régler les différences sur les chiffres de la Douane, de la DMG, et de l'ANSD pour les exportations.

- ✓ Concernant la formation sur les enjeux et les meilleures pratiques en matière de gouvernance pétrolière et gazière, il est prévu un atelier de 2 jours (15 et 16 mars), qui sera combiné avec la restitution de l'étude de cadrage sur la divulgation de la propriété réelle.

Divers :

Un point a été inscrit par Mme Marie Diop du collège des privés par rapport à la note du Sénégal lors de la validation. Elle préconise la mise en place d'un plan B en cas de progrès non satisfaisants. A cela, le SPA a répondu en insistant sur le fait que cela n'empêcherait pas au Comité de dérouler ses activités tout en mettant en œuvre les mesures correctives. Il indique d'ailleurs que sur la base de l'exercice d'auto-évaluation, le Comité avait identifié des actions à mettre en œuvre, et lesdites actions sont traduites en activités dans le plan de travail annuel.

L'ordre du jour ayant été épuisé, la séance a été levée vers 12h 30.

Président de Séance

Professeur Ismaila M. Fall



Secrétaire de séance

Mariane Ndiaye

